

Un prof agressé après un cours sur la laïcité doit quitter son établissement ! Aucun soutien du Rectorat

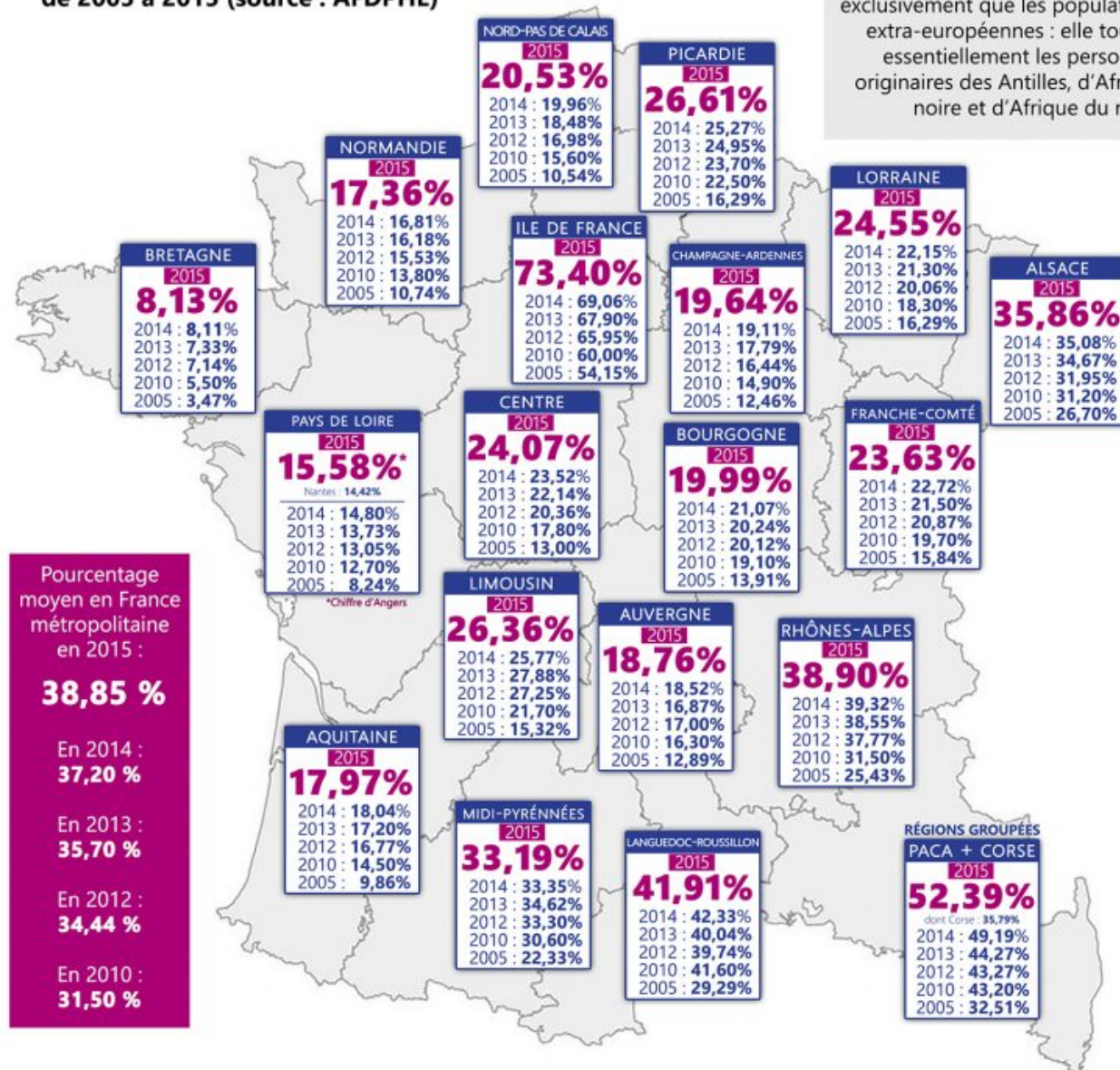
écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 5 janvier 2021

MISE À JOUR — CHIFFRES 2015

■ Dépistage de la drépanocytose : évolution du pourcentage de nouveaux-nés à risque dépistés en France métropolitaine de 2005 à 2015 (source : AFDPHE)

DRÉPANOCYTOSE

La drépanocytose est une maladie génétique qui ne concerne quasi-exclusivement que les populations extra-européennes : elle touche essentiellement les personnes originaires des Antilles, d'Afrique noire et d'Afrique du nord.



CARTE RÉALISÉE PAR FDESOUCHÉ À PARTIR DES DONNÉES PUBLIÉES PAR L'AFDPHE — SEPT 2016

Expression de l'émotion enseignante suite à l'assassinat de Samuel

Paty : comme si cela suffisait !

Laïcité : la veulerie de l'Education nationale se confirme et se poursuit après l'assassinat de Samuel Paty.

Laïcité: un enseignant pris à partie dans un collège de Lyon, ses collègues en grève.

Un professeur d'histoire-géographie du collège des Battières, à Lyon 5e, a été pris à partie par un parent après un cours traitant de la laïcité. Il doit aujourd'hui quitter son établissement. Ses collègues ont débrayé ce lundi 4 janvier. Ils dénoncent le fait que le rectorat n'ait pas réglé le problème.

Comme on le voit, les parents décident de ce qui doit être enseigné à l'Ecole, ce à quoi ils ont été habitué avec l'ouverture de l'Ecole à tout vent. Les enseignants deviennent leurs larbins dont ils vont jusqu'à imposer le devenir. Et ne comptez pas sur l'administration pour défendre les enseignants, ce n'est pas nouveau (j'en ai moi-même "bénéficié").

Le 9 novembre, un incident est survenu aux abords du collège des Battières, à Lyon 5e. Les faits ont eu lieu dans un contexte particulier, une semaine après l'hommage rendu dans les collèges et lycées, à Samuel Paty cet enseignant assassiné à Conflans-Sainte-Honorine après un cours sur la liberté d'expression.

« Un parent d'élève a pris à partie notre collègue devant le collège, devant des témoins. Il remettait en cause le contenu de son cours d'histoire-géographie sur le principe de laïcité », dénonce une enseignante du collège. Après cette altercation, le professeur avait déposé plainte.

« On a fait confiance à la hiérarchie pour qu'elle gère le

problème et cela n'a pas été fait »

Ce lundi 4 janvier, après s'être rassemblés à 8 heures, tous les professeurs de l'établissement ont décidé de lancer un mouvement de grève pour soutenir leur confrère. Pourquoi débrayer deux mois après les faits ?

« Là où on a été complètement choqué, c'est d'apprendre le 18 décembre, au détour d'un mail, que notre collègue partait, met en avant l'enseignante. On a fait confiance à la hiérarchie pour qu'elle gère le problème et cela n'a pas été fait. On aurait aimé que les choses soient gérées localement, rapidement, il était possible de le faire. Notre collègue se retrouve malgré lui à devoir partir*. Il va se retrouver on ne sait où ».

** : Une vraie sanction pour le prof (mutation d'office -en cours d'année- comme la décision d'une commission disciplinaire... qui n'a pas eu lieu de plus, sans que le prof ne puisse se défendre) !*

« Les parents n'ont jamais reconnu que le père avait dépassé les limites »

Selon les enseignants grévistes, la famille avait été convoquée par le collège. « Les parents n'ont jamais reconnu que le père avait dépassé les limites en venant s'en prendre au collègue et il a interdit au professeur de revenir sur le sujet avec ses enfants », soutient l'enseignante. Mi-décembre, la famille ne se serait pas rendue au rendez-vous auquel elle avait été conviée au rectorat.

Comme quoi ces parents n'ont aucune intention d'accepter les règles françaises !

Les enseignants du collège des Battières mettent aussi en avant le fait qu'un des enfants du parent d'élève incriminé est venu avec un objet contondant au sein de l'établissement. **L'élève a été exclue une journée juste avant les vacances de**

Noël pour être venue en cours avec un couteau !*. « Notre revendication principale pour apporter de l'apaisement pour cette famille et pour nous, c'est que ces enfants soient transférés dans un autre collège du secteur », met en avant notre interlocutrice.

** : on se tient les côtes, c'est fou la rigueur de la sanction, sûr que toute la famille, la morpionne en premier, est morte de trouille !*

Contacté par nos confrères de [Lyon Capitale ce lundi](#) , le rectorat de Lyon a précisé qu'il « est informé de cette situation et la suit avec attention ». Le professeur a été reçu au rectorat ce lundi. Ses collègues doivent être reçus ce mardi en fin d'après-midi. Ils dénoncent «l'inertie de l'institution» et doivent poursuivre leur mouvement de grève ce 5 janvier.

** Besoin de recevoir, mais pour ne pas prendre les décisions qui s'imposent avec rigueur !*

Comme par hasard :

Samuel Paty avait commencé sa carrière au collège des Battières, indique l'historien Christophe Capuano.

« Le collège où cet enseignant a été pris à partie par un parent d'élève est l'établissement où Samuel Paty a commencé sa carrière d'enseignant (collège des Battières, Lyon5e). La réponse du Rectorat de Lyon semble se faire attendre... » La remarque, exprimée en réaction à un tweet du Progrès, émane de Christophe Capuano, maître de conférences en histoire contemporaine à l'université Lumière Lyon 2. Cet historien de la protection sociale, du genre et du régime de Vichy a personnellement connu l'enseignant en histoire assassiné le 16 octobre 2020 à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines).

L'imbrication des faits montre que tous les établissements d'une façon ou d'une autre sont concernés par la mise en

cause de leur rôle dans la société.